
Lecture des lettres sur les actions des armées à Haguenau et Woerth, lors de la séance du 6 nivôse an II (26 décembre 1793)

Georges Auguste Couthon

Citer ce document / Cite this document :

Couthon Georges Auguste. Lecture des lettres sur les actions des armées à Haguenau et Woerth, lors de la séance du 6 nivôse an II (26 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) pp. 321-323;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37506_t1_0321_0000_6;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

« L'hydre du fédéralisme écrasé, ses cent têtes renaissantes, tombées sous le fer vengeur de la puissance nationale aux acclamations unanimes des Français, voilà l'époque à jamais mémorable qui a ranimé l'espoir des vrais patriotes; cet acte formidable de la souveraine volonté du peuple, a fait rentrer dans le néant les scélérats qui méditaient la ruine de la République. Cependant, les sans-culottes se sont aperçus que des êtres criminels essayaient encore de tramer dans l'ombre de nouveaux forfaits; ils ont déjà saisi quelques fils de ce sombre complot; ils ont vu que le dernier espoir des ennemis de la patrie consistait à semer la discorde et la désunion parmi les patriotes les plus prononcés, en jetant adroitement dans leur esprit une défiance dont le résultat pouvait les porter à mettre trop de distance entre les anneaux de l'union qui doivent les unir à jamais. Les vrais républicains n'ont pas été longtemps dupes de ce nouveau piège, ils ont détruit le prestige (*sic*) dont on voulait les environner et ils ne forment plus maintenant, dans toute l'étendue de la République, qu'un immense faisceau près duquel viendront se briser les efforts de ceux qui auraient l'audacieuse prétention de le diviser.

« Républicains, Montagne sainte, vous qui êtes le centre des espérances de la patrie, la République entière vous doit une reconnaissance que les acclamations des générations futures consacreront éternellement. Les fauteurs du despotisme et de la tyrannie ne voyaient pas sans effroi la marche fière, rapide et révolutionnaire du comité de Salut public, ils hasardèrent quelques inquiétudes, quelques calomnies mêmes contre les membres qui le composent, et ce n'est pas sans douleur que les sans-culottes entendirent la proposition qui vous fut faite de les renouveler, proposition à laquelle les modérés souriaient déjà; mais cette Montagne sacrée, créatrice d'un Code constitutionnel qui deviendra celui de l'univers; la Convention nationale a montré dans cette circonstance combien elle s'intéressait au triomphe de la cause du peuple, et le comité de Salut public a été continué.

« Ce comité, sauveur de la France, n'a pas déçu vos espérances et les nôtres; la reprise de Toulon sur ces vils et orgueilleux insulaires, est le résultat des plans qu'il n'a cessé de méditer et de tracer pour assurer l'unité, l'intégrité et l'indivisibilité de la République. A ce triomphe mémorable en ont succédé de nouveaux et c'est dans l'enthousiasme, qu'ils ont excité, que l'Assemblée générale de la section de Brutus a arrêté, à l'unanimité, de se transporter tout entière dans votre sein pour vous témoigner toute sa gratitude, pour vous féliciter de vos mémorables travaux et particulièrement du décret qui a prorogé le comité de Salut public. Les sans-culottes de cette section jurent de nouveau, dans le sanctuaire des lois, de défendre avec intrépidité et jusqu'à la mort les représentants qui travaillent avec tant de persévérance et d'activité à fonder les bases du bonheur d'une grande nation, dont le gouvernement républicain sera bientôt reconnu avec respect par tous les peuples qui habitent le reste du globe. *Vive la République et la Convention nationale!*

TARVET, président; DELATOUCHE, secrétaire. »

COMPTE RENDU du *Journal des Débats et des Décrets* (1).

La section de Brutus entre dans la salle, précédée d'une musique guerrière qui joue l'hymne de la Révolution. (*On applaudit.*)

L'orateur de la députation se place à la barre avec quelques citoyens.

(*Suivent : 1^o un extrait de l'adresse de la section; 2^o la réponse du Président.*)

On applaudit, les pétitionnaires prennent séance dans le sein de la Convention.

Le citoyen Desclou [Delcloux] a remis un pavillon enlevé aux contre-révolutionnaires dans la Lozère.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit le texte de la lettre du citoyen Delcloux, d'après l'original qui existe aux Archives nationales (3).

« Paris, 6 nivôse, l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Taillefer a remis à Chaudron-Roussau, représentant du peuple, un pavillon pris aux contre-révolutionnaires dans le département de la Lozère. Ce dernier m'a chargé de le remettre à la Convention.

« La Convention a également donné un nouveau calendrier à la France; je suis pareillement chargé d'en offrir un modèle. Je demande la faveur d'être admis à la barre.

« Votre concitoyen,

« DELCLOUX. »

COMPTE RENDU du *Journal des Débats et des Décrets* (4).

Le Président présente à la Convention un pavillon pris sur les contre-révolutionnaires de la Lozère. (*On applaudit.*)

Le citoyen Pichegru, général en chef de l'armée du Rhin, écrit du quartier général à Haguenau le 3 nivôse que nos troupes ont montré, dans la journée de la veille, un courage vraiment républicain, et les positions les plus formidables, fortifiées par tout ce que l'art peut ajouter à la nature, ont été emportées à la baïonnette. L'ennemi a quitté Bischwiller, Drasenheim et Haguenau, malgré les retranchements et les ouvrages continus dont il avait couvert la ligne qui joint ces trois postes. Il avait surtout fortifié ce dernier

(1) *Journal des Débats et des Décrets* (nivôse an II n^o 464, p. 89).

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 104.

(3) *Archives nationales*, carton C 289, dossier 889, pièce 14.

(4) *Journal des Débats et des Décrets* (nivôse an II, n^o 461, p. 89).

avec tant de soin qu'il ne fallait pas moins que les dispositions que nous avons prises à la gauche, et le courage que nos soldats seuls peuvent avoir, pour les engager à se retirer. Le général joint la note suivante de quelques actions éclatantes qui se sont faites à l'armée du Rhin.

Le citoyen L. Hoche, général en chef de l'armée de la Moselle, écrit de Veze [WERTH] le 3 nivôse, que d'après tous les renseignements qu'il s'est procurés, nous avons pris à l'ennemi, dans la journée de la veille, 16 canons, 24 caissons, fait 500 prisonniers, tué ou blessé 300 hommes. La vivacité de l'attaque nous a fait perdre peu de monde, à peu près 80 tués et 150 blessés. Le 3^e régiment de hussards, le 4^e de dragons, les carabiniers, le 55^e régiment d'infanterie, se sont surtout distingués. Le général Dubois, blessé, s'est comporté comme un héros. On amène encore des voitures d'armes. Nos soldats gardent leurs sacs pour continuer leur marche.

Insertion au « Bulletin » (1).

Suit le texte de la lettre du ministre de la guerre Bouchotte (2).

Le ministre de la guerre au Président de la Convention nationale, le 6 nivôse.

« Je t'envoie copie des lettres des généraux Pichegru et Hoche. Le courage de nos frères d'armes et de la bonne conduite des généraux ont forcé l'ennemi à évacuer l'importante position d'Hagenau: les armées du Rhin et de la Moselle, enflammées par ce succès, ne demandent qu'à faire de nouvelles entreprises pour le triomphe de la liberté. Pichegru m'a transmis la note de plusieurs traits généreux et courageux de nos frères d'armes (3); je te les fais passer. Les deux armées n'ont pas encore atteint le dernier terme de leurs travaux, mais elles ont fait de puissants efforts: en attendant cette époque qui ne peut être éloignée, une lettre de satisfaction de toi, citoyen Président, au nom de la Convention, serait une première récompense qui ne pourrait qu'opérer un bon effet.

« Signé : BOUCHOTTE. »

Suit le texte de la lettre de Pichegru, d'après l'original qui existe aux Archives nationales (4).

Pichegru, général en chef de l'armée du Rhin, à Bouchotte, ministre de la guerre.

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 28, p. 104.

(2) Bulletin de la Convention du 6 nivôse an II (jeudi 26 décembre 1793).

(3) Voy. ci-après, page 324 la note des actions éclatantes.

(4) Archives nationales, carton C 287, dossier 860, pièce 17. Bulletin de la Convention du 6 nivôse an II (jeudi 26 décembre 1793).

Moniteur universel (n° 97 du 7 nivôse an II (vendredi 27 décembre 1793) p. 392, col. 2).

« Au quartier général à Hagenau, le 3 nivôse, l'an II de la République, une et indivisible.

« Je ne t'ai point écrit, citoyen ministre, sur la journée d'hier, parce que le général Hoche, avec qui j'étais, t'a expédié un courrier en ma présence. Nos troupes ont montré un courage vraiment républicain, et les positions les plus formidables, fortifiées par tout ce que l'art peut ajouter à la nature ont été emportées à la baïonnette. On a recommencé ce matin; mais comme je suis parti de bonne heure de la gauche pour venir à la droite, j'ignore ce que Hoche a fait aujourd'hui. L'ennemi a quitté Bischvillers, Drusenheim et Hagenau, malgré les retranchements et les ouvrages presque continus dont il avait couvert la ligne qui joint ces trois postes; il avait surtout fortifié ce dernier avec tant de soin qu'il ne fallait pas moins que les dispositions que nous avons prises à la gauche et le courage que nos soldats seuls peuvent avoir, pour les engager à se retirer. Nous ne nous arrêterons que le temps nécessaire pour que les troupes, qui sont très fatiguées, se reposent un peu et nous ne leur donnerons pas de relâche.

« J'ai engagé la municipalité à me désigner les aristocrates qui ont pu rester dans la ville, et je compte, de concert avec les représentants du peuple, les traiter comme ils le méritent.

« Je n'ai point encore connaissance de tout ce qu'on a pris à l'ennemi, canons, munitions, caissons, bagages en grand nombre, etc. On a fait au moins 1.000 prisonniers.

« J'espère te donner encore demain de bonnes nouvelles.

« Signé : PICHEGRU. »

Pour copie conforme :

Le ministre de la guerre,

J. BOUCHOTTE.

Suit le texte de la lettre de Lazare Hoche d'après l'original qui existe aux Archives du ministère de la guerre (1).

Le citoyen L. Hoche, commandant l'armée de la Moselle, au ministre de la guerre.

« Au quartier général de l'armée de la Moselle, à Verd (Worth), le 3 nivôse, l'an II de la République, une et indivisible.

« Je n'ai pu te donner hier aucun détail, j'étais trop occupé, je le suis encore passablement. Cependant d'après tous les renseignements que j'ai, nous avons pris 16 canons, 24 caissons, 450 à 500 prisonniers, tués ou blessés 300 hommes. La vivacité de l'attaque nous a fait perdre peu de monde, à peu près 80 tués et 150 blessés.

(1) Archives du Ministère de la guerre : Armée du Rhin, carton 2/25. Bulletin de la Convention nationale du 6 nivôse an II (jeudi 26 décembre 1793).

« J'attaque à la pointe du jour, les troupes se montrent sans-culottes. Je désire que tu fasses connaître à la Convention et à la République les noms des troupes qui se sont le mieux montrées : le 3^e régiment de hussards, le 14^e de dragons, les carabiniers, le 55^e régiment d'infanterie.

« Le général Dubois, blessé malheureusement, s'est comporté, j'ose le dire, comme un héros, ou plutôt comme un vrai républicain.

« On amène encore des voitures d'armes, je laisse les sacs à nos braves volontaires.

« J'ai donné toute cette nuit les ordres les plus prompts pour que le grand développement de l'armée de la Moselle s'opère. Il ne reste plus qu'à mettre l'armée du Rhin en avant. Si ma droite me seconde, j'irai...

« Je te prévient qu'il serait nécessaire de proposer quelques approvisionnements, je ne puis m'occuper de cette partie.

« J'ai toujours deux guenillons de drapeaux pris aux soldats des brigands couronnés, à la première occasion, je les enverrai à la Convention nationale. Je ne puis écrire davantage.

« L. HOCHÉ. »

Notes de quelques actions éclatantes qui se sont faites à l'armée du Rhin (1).

Le général en chef satisfait de la conduite qu'avait tenue le premier bataillon de l'Indre dans la journée du 12 frimaire, lui adressa une somme de 1,200 livres pour lui en témoigner sa gratitude. Les braves sans-culottes qui le composent lui renvoyèrent cette somme, en y ajoutant celle de 642 liv. 10 s., qu'ils destinèrent au soulagement des veuves et orphelins des défenseurs de la patrie. A ces traits de bravoure et de générosité, ce bataillon a encore acquis de nouveaux droits à la reconnaissance nationale par son courage et son intrépidité à enlever des redoutes à la baïonnette, qui étaient toutes hérissées de canons, et desquelles il sortait un feu effroyable, auquel ils répondaient par des cris de : *Vive la République!*

Dans une charge de cavalerie qui a eu lieu dans la journée du 12 frimaire, un lieutenant du 8^e régiment de chasseurs à cheval se trouvant démonté, quittait le champ de bataille pour aller prendre un autre cheval, lorsqu'il rencontra un chasseur du même régiment, nommé Fatou, qui conduisait le cheval d'un dragon autrichien qu'il venait de terrasser; ce lieutenant lui demanda à acheter son cheval; le chasseur lui répondit : « Ce cheval ne m'a coûté que des coups de sabre; il ne peut mieux m'être payé que par ceux qu'il va te mettre à même de donner: monte-le, et chargeons. Le lendemain, cet officier ne voyant pas venir le chasseur lui demander l'argent de son cheval, le fit appeler, et lui offrit vainement ce qu'il le jugea valoir; il ne put, malgré ses vives instances, lui faire accepter un sou.

(1) *Bulletin de la Convention* du 6 nivôse an II (jeudi 26 décembre 1793), *Moniteur universel* (n° 98 du 8 nivôse an II (samedi 28 décembre 1793), p. 393, col. 2), *Journal des Débats et des Décrets* (nivôse an II, n° 464, p. 87).

Pichegru, général en chef, informé de ce trait de générosité, manda au chasseur de se rendre chez lui; il lui proposa, au nom de la République, d'accepter quelque chose : il ne put l'y résoudre. François Cotin, canonnier au 3^e bataillon de la Meuse, a tué, avec l'écouvillon de la pièce qu'il servait, un cavalier autrichien qui coupait les traits des chevaux qui la conduisaient, et l'a empêché ainsi de tomber au pouvoir de l'ennemi. Un autre canonnier, du 2^e régiment d'infanterie, nommé Joseph Poupart, a grillé la moustache à un Autrichien qui lui avait coupé le pouce; et sa lance à feu lui crachant aux yeux, il est venu à bout de le terrasser, et de s'emparer de son cheval, tout blessé qu'il était.

Renvoyé au comité d'instruction publique.

Simon (1). Je pense que les vrais patriotes n'apprendront pas sans intérêt, que le jour où l'armée française quitta Huguenan, les femmes *comme il faut*, les femmes *bien élevées*, c'est-à-dire celles qui étaient travaillées de l'esprit de l'aristocratie et de fanatisme, s'habillèrent un nombre de 60 à 80, de soie et mousseline blanche; et après avoir fait préparer tout ce qui est nécessaire pour un beau bal et un grand gala, allèrent au-devant de leurs parents émigrés et de l'état-major des Autrichiens et des Prussiens, qui s'avancèrent pour prendre possession d'Huguenan. Tout à coup un détachement de cavalerie qui était encore masqué dans un bois, s'apercevant de cette infâme procession, se jeta avec impétuosité sur cette confrérie contre-révolutionnaire, et ne laissa aux Autrichiens et aux émigrés que des cadavres immolés à la vengeance nationale (2).

COMPTE RENDU du *Journal des Débats et des Décrets* (3).

On lit plusieurs lettres; nous transcrivons les plus intéressantes :

(Suivent : 1^o la lettre de Bouchotte; 2^o la lettre de Pichegru; 3^o la lettre de Hoche; 4^o la note de quelques actions qui se sont faites à l'armée du Rhin; 5^o l'incident rapporté par Simon.)

Les représentants du peuple Prieur et Turreau écrivent de Savenay, le 3 nivôse, et donnent les détails d'une bataille que nos troupes ont livrée aux brigands qu'elles ont atteints le 1^{er} nivôse à Savenay. Un premier combat s'engagea; mais la nuit qui survint le fit cesser. Le lendemain, dès la pointe du jour, toutes nos colonnes se mirent en mouvement, et s'avancèrent sur Savenay : l'ennemi résista, quelques coups de canon

(1) *Bulletin de la Convention nationale* du 6 nivôse an II (jeudi 26 décembre 1793), *Moniteur universel* [n° 98 du 8 nivôse an II (samedi 28 décembre 1793), p. 393, col. 3], *Journal des Débats et des Décrets* (nivôse an II, n° 464, p. 88).

(2) Applaudissements, d'après le *Journal des Débats et des Décrets* (nivôse an II, n° 464, p. 88) et d'après le *Mercur universel* [7 nivôse an II (vendredi 27 décembre 1793), p. 108, col. 1].

(3) *Journal des Débats et des Décrets* (nivôse an II, n° 464, p. 85).